



Association
Henri Capitant



UNIWERSYTET
ŁÓDZKI



WYDZIAŁ PRAWA
i ADMINISTRACJI
Uniwersytet Łódzki

JOURNEES INTERNATIONALES POLONAISES 2023

PRESENTATION DES ATELIERS

Ateliers 1 à 4 : mardi 6 juin de 10h45 à 13h00

Faculté de droit et d'administration de Łódź

Ateliers 5 à 7 : mardi 6 juin de 14h30 à 16h30

Molecolab 5, rue Mazowiecka, Łódź

Journées internationales polonaises 5-7 juin 2023

Ateliers 1 à 4 : mardi 6 juin de 10h45 à 13h00

Faculté de droit et d'administration de Łódź

Atelier 1 : Urgence climatique et infractions pénales

Christophe RAPIN

Au cours des dernières années, plusieurs activistes du climat ont réalisé des opérations coup de poing en Suisse afin d'attirer l'attention de l'opinion publique. Ces opérations étaient, pour partie, dirigées contre des banques, soupçonnées de soutenir financièrement des activités nuisibles pour le climat, ou, plus récemment, un paralysage du tarmac de l'aéroport de Genève où se déroulait un important salon international lié à l'aviation d'affaire. Ces comportements ont donné lieu à des procédures pénales et certains juges se sont montrés sensibles à l'argumentation selon laquelle l'urgence climatique créerait un état de nécessité, lequel justifierait certaines infractions pénales. L'objet de l'atelier est d'avoir une discussion libre sur cette thématique afin de déterminer si et sous quelle forme celle-ci est débattue dans d'autres juridictions et d'examiner également ses extensions possibles en droit civil, notamment de la responsabilité. »

Atelier 2 : Le smog tue

Witold CIESIELSKI

L'atelier « Le smog tue » présenté par W. Ciesielski, professeur de chimie, traitera les questions d'influence du smog sur l'homme avec des précisions sur les composants et accélérateurs du smog. Sera notamment abordé le sujet de la grande fragilité de l'homme face aux virus, en raison de l'accumulation des particules fines liées au smog.

L'impact du smog sur la santé humaine sous l'angle juridique sera présenté par le professeur M. Marianski; l'introduction concernera la base juridique et les conséquences juridiques ainsi que la détermination de l'évaluation de l'enquête sur le statut juridique dans la protection de la santé et de la vie humaine.

Atelier 3 : L'activisme judiciaire en matière de respect des critères « ESG »

Michèle Grégoire

Michèle Grégoire propose d'explorer, en comparant la situation dans quelques pays, la manière dont l'activisme judiciaire s'organise, quelles bases sont apportées aux revendications des demandeurs, avec quels résultats, directs ou (et, sans doute, surtout) indirects.

Journées internationales polonaises 5-7 juin 2023

Atelier 4 : Polymères de composition - plastiques et microplastiques - leur accumulation et leur impact sur l'environnement,

Agnieszka WILCZEWSKA

Le sujet de l'atelier sera présenté par Agnieszka Wilczewska, professeur de chimie, Université de Białystok. Le sujet est lié aux conséquences et à l'impact des polymères et du plastique sur l'alimentation, les plantes, mais aussi sur l'homme.

Karolina MENDECKA, Maître de conférences à l'Université de Łódź, fera une brève introduction juridique aux bases juridiques polonaises et européennes concernant la responsabilité des conséquences de la pollution par les polymères.

Ateliers 5 à 7 : mardi 6 juin de 14h30 à 16h30

Molecolab 5, rue Mazowiecka, Łódź

Atelier 5 : Le rôle privilégié des droits réels pour la sauvegarde de l'environnement

Elena LAUROBA

La "responsabilité environnementale" nous amène aux frontières de la responsabilité civile/aquilienne, dans une première lecture juridique. Dans cet atelier, nous voulons réfléchir sur la manière dont les droits réels contribuent à la sauvegarde de l'environnement, ce qui devient une autre manière de 'responsabilité environnementale', si on fait un jeu de mots.

Il existe une bibliographie importante et de nombreux colloques sur le sujet, particulièrement le rôle des servitudes, du droit de superficie ou des troubles de voisinage, ainsi que l'obligation réelle environnementale (ORE), une figure qui est, en France, l'instrument par excellence à vocation écologique, mais qui a un succès limité, comme le montre le Rapport du Gouvernement au Parlement sur la mise en œuvre du mécanisme d'obligations réelles environnementales et sur les moyens d'enforcer l'attractivité, de janvier 2021. A cela s'ajoute le fait que l'on parle de plus en plus de la 'fonction environnementale' de la propriété -comme fonction différente de la 'fonction sociale' ; de la fiducie -le trust-, ou d'une copropriété indivise (avec le soutien de l'article 1030 CCQ). En outre, les biens communs/les choses communes acquièrent un nouveau champ d'élection tout comme il est important de mentionner, par exemple, l'appel aux générations futures de l'article 3.43.1 CCB. Comme dernier exemple, en Catalogne nous avons réglé les 'droits de jouissance partielle', qui peuvent naître des contrats typifiés comme de « conservation du territoire » (une traduction sui generis du Land Stewardship).

L'objet de cet atelier est donc de mener une réflexion sur l'utilité des droits réels en termes de protection environnementale. Quelques questions introductives :

- 1-. L'utilisation des droits réels pour sauvegarder l'environnement est-elle un sujet objet de débat entre les juristes/ le reste des opérateurs sociaux de votre pays ?
- 2-. Quelles sont les institutions de droit de biens qui développent ou peuvent développer chez vous une sauvegarde écologique ?
- 3-. Avez-vous un débat renouvelé sur la catégorie des 'choses communes' ? Avec quelle intensité ?
- 4-. Ce débat peut-il réordonner les catégories des biens ?

L'atelier est modéré par Elena Lauroba (groupe espagnol) et part d'un exposé de la professeuse Gidrol-Mistral qui a publié sur le sujet (par ex. « L'environnement à l'épreuve du droit des biens », McGill Law Journal, 2017, vol. 62/3, p. 687-737 1).

Atelier 6 : Le droit maritime

Gaël Piette

L'activité maritime est une activité potentiellement attentatoire à la protection de l'environnement. De plus en plus de navires, de plus en plus grands, sillonnent notre planète tous les jours. Les atteintes portées à l'environnement peuvent l'être en cas de sinistre (notamment en cas de naufrage), mais elles peuvent aussi résulter de l'exploitation « normale » du navire, en dehors de tout accident (notamment du fait des combustibles utilisés pour le déplacement du navire).

Le droit maritime s'efforce d'améliorer la prévention des atteintes à l'environnement.

Mais celle-ci n'étant pas toujours couronnée de succès, la question de la responsabilité se pose fréquemment.

Cet atelier est ainsi l'occasion de réfléchir à la responsabilité environnementale en droit maritime. La dimension, par essence, internationale du droit maritime renforce l'intérêt d'un tel atelier.

Cinq thèmes, importants et d'actualité, pourront être abordés :

- la pollution par hydrocarbures,
- les émissions atmosphériques,
- les eaux de ballast,
- le démantèlement des navires,
- le régime des épaves maritimes.

Atelier 7 : Méthodes modernes d'étude du rôle des facteurs environnementaux dans le développement des maladies de civilisation et leur application dans la pratique juridique

Sybilla GRACZYK, Avocate et Jakub TOMES

Les participants connaîtront les méthodes modernes utilisées dans la recherche sur les maladies de civilisation ainsi que leur importance et leur application dans la pratique juridique.

Ensuite, les congressistes participeront à deux ateliers pratiques :

1. Le stress comme défi pour la santé. Atelier sur les techniques de relaxation et de réduction du stress à l'aide des bandes de soutien à la méditation MUSE.

Bartłomiej TARKOWSKI

Au cours de l'atelier, les principaux effets du stress et son impact sur le fonctionnement seront présentés. Les congressistes prendront part à une séance de relaxation guidée par des éléments de musicothérapie, et testeront leurs capacités de relaxation à l'aide de brassards de mesure de l'activité des ondes cérébrales (MUSE) à la pointe de la technologie.

2. Méthodes non invasives pour mesurer les niveaux de stress à l'aide de tests

ELISA (Dr Aleksandra SŁODKA

Au cours de l'atelier, les mécanismes biologiques et psychologiques du stress seront présentés. Les congressistes pourront donner des échantillons de salive pour analyse, voir comment les échantillons de salive sont préparés, apprendre le principe de la méthode ELISA, par laquelle la mesure des hormones de stress dans la salive est effectuée.